

H.O/ZIA
MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES ETUDES ET DE
LA PLANIFICATION

dt n°1499

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

Arrêté N°2005 554 /MS/SG/DEP
portant autorisation de construire un CSPS
à Kampoyorgo.

LE MINISTRE DE LA SANTE

-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-O-

- Vu la Constitution du 2 juin 1991 ;
- Vu le Décret n°2002-204/PRES du 6 Juin 2002 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le Décret n° 2005-464/PRES/PM du 5 septembre 2005 portant remaniement du Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu le Décret n°2002-254/PRES/PM/SGG-CM du 17 Juillet 2002 portant organisation type des Départements Ministériels ;
- Vu le Décret n°2002-464/PRES/PM/MS du 28 Octobre 2002 portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Vu la requête du Président de la Communauté Villageoise du village de Kampoyorgo, relative à la construction d'un CSPS à Kampoyorgo, province du Kourittenga.

ARRETE

ARTICLE 1 : Une autorisation de construire un Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) en matériaux définitifs à Kampoyorgo, est accordée aux populations de Kampoyorgo et environs, Province du Kourittenga, District Sanitaire de Koupéla.

ARTICLE 2 : Ce Centre de Santé et de Promotion Sociale comprendra, selon le plan type du Ministère de la Santé :

- Un dispensaire avec équipement
- Une maternité avec équipement
- Un dépôt pharmaceutique
- Un logement pour le personnel du dispensaire
- Un logement pour le personnel de la maternité
- Des latrines et toilettes extérieures
- Un forage équipé d'une pompe

ARTICLE 3 : Le Ministère de la Santé fournira le personnel qualifié requis, dès que possible après la construction du CSPA.

ARTICLE 4 Le Directeur Régional de la Santé du Centre-Est est chargé du suivi du projet.

Ouagadougou, le 29 DEC 2005

AMPLIATIONS ;

| | |
|---------------------------|----|
| - S.G | 1 |
| - Gouver. du Centre-Est | 1 |
| - H.C Kourittenga | 1 |
| - DRS du Centre-Est | 1 |
| - MCD Koupéla | 1 |
| - Préfet Dépt. Dialgaye | 1 |
| - Toutes directions | 15 |
| - Populations intéressées | 2 |
| - Archives/Chrono | 5 |

Bédouma Alain Y O D A
Commandeur de l'Ordre National